

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

11/01805

21 NOV. 2025

DECISION N°/MENA/DRH/SDPAA du

portant mutation de Conseillers à l'Extra-Scolaire, option Vie Scolaire,
à l'issue des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2025

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

- Vu la constitution;
- Vu la loi n°2023-892 du 23 novembre 2023, portant Statut Général de la Fonction Publique;
- Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995, relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015;
- Vu la loi n°2014-451 du 05 Août 2014, portant orientation de l'organisation générale de l'administration territoriale;
- Vu le décret n°93-607 du 02 juillet 1993, portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique;
- Vu le décret n°93-609 du 02 juillet 1993, portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique;
- Vu le décret n°98-740 du 22 Décembre 1998, fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'Etat;
- Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011, portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les ministères ;
- Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015, portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les établissements Publics Nationaux, tel que modifié par les décrets n°2016-1141 du 21 Décembre 2016 et 2020-532 du 24 Juin 2020;
- Vu le décret n°2021-456 du 08 septembre 2021, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation;
- Vu le décret n°2023-813 du 16 octobre 2023, portant nomination du premier Ministre; Chef du Gouvernement;
- Vu le décret n°2023-814 du 17 octobre 2023, portant nomination des Membres du Gouvernement;
- Vu le décret n°2023-820 du 25 octobre 2023, portant attributions des Membres du Gouvernement;
- Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001, portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines;
- Vu les résultats des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2025 en date du 12 août 2025;
- Considérant les nécessités de service;

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'Extra-scolaire, option Vie Scolaire, dont les noms suivent sont mutés conformément au tableau ci-dessous.

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENA D'origine	Poste d'origine	DRENA D'accueil	Poste D'accueil
1	362427Y	DRO TIGA OLIVIER	GRAND BASSAM	IEPP GRAND BASSAM	ABIDJAN 1	IEPP ATTOBAN
2	344363M	BINDE KOUASSI BRICE ALAIN	GAGNOA	IEPP GAGNOA LONACI	ABIDJAN 2	IEPP MARCORY
3	272479J	KOFFI GUY ELYSEE	FERKESSEDOUGOU	IEPP FERKE NORD	YAMOOUSSOUKRO	IEPP FONDATION
4	287360N	MOUSSO NEE KOUAME ALLOU VIVIANE	ABOISSO	IEPP MAFERE	ADZOPE	IEPP AGOU
5	289163F	HIEN SIE	BOUNA	IEPP NASSIAN	BONDOUKOU	IEPP GOUHERE
6	290097W	KOUAKOU KOUADIO ADRIEN	BOUAFLE	IEPP BONON	BOUAKE 1	IEPP BOTRO
7	281470F	YEO NEE SIABA OULAI CHRISTINE	ABIDJAN 3	IEPP YOPOUGON NIANGON	BOUAFLE	IEPP BONON

11/01805

21 NOV. 2025

8	375209T	COULIBALY KATINAN RICHIARD DANIEL	DIMBOKRO	IEPP DIMBOKRO	YAMOOUSSOUKRO	IEPP TOUMODI
9	259934D	KOUAKOU KOUASSI ANTOINE	MINIGNAN	IEPP MINIGNAN	YAMOOUSSOUKRO	IEPP TIEBISSOU
10	437469W	SOUMAHORO Née ZAKARIA AMINATA ALFARY	DIVO	IEPP DIVO MUNICIPALITE	ABIDJAN 3	IEPP NIANGON
11	351026W	BAKARI TOURE	SASSANDRA	IEPP DAKPADOU	BOUAKE 1	IEPP BOUAKE GONFREVILLE

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

MENA/DRH/SDPAA 1
IGENA 1
STRUCTURE D'ORIGINE 2
STRUCTURE D'ACCUEIL 2
INTERESSES 2

